

Activités d'escalade pour les publics à besoins particuliers

Parcours : Activité physique adaptée

Public concerné

- ▶ Professionnels exerçant au sein de dispositifs sociaux, médico-sociaux ou sanitaires accueillant des personnes à besoins éducatifs particuliers ;
- ▶ Personnes exerçant au sein de dispositifs associatifs ou marchands dans le domaine des sports, des loisirs ou des vacances pro-actives ;
- ▶ Personnes exerçant dans des dispositifs d'intervention à domicile auprès de personnes ayant des besoins spécifiques.

Durée

- ▶ 3 jours, 21 heures

Dates

- ▶ Voir sur notre site les dates des sessions formation-continue.parisnanterre.fr

Tarifs

- ▶ 750 euros

Nombre de places

- ▶ 12 places

Inscription

- ▶ En ligne sur le site, rubrique Formations courtes formation-continue.parisnanterre.fr

En savoir plus

Tél. : 01 40 97 78 66

formation-continue@liste.parisnanterre.fr

Objectif pédagogique

- ▶ Sensibiliser des professionnels aux enjeux des pratiques physiques de pleine nature (APPN) pour les personnes à besoins éducatifs spécifiques ;
- ▶ Développer un cadre d'intervention pour les APPN auprès d'un public particulier ;
- ▶ Acquérir et renforcer des connaissances en matière d'adaptation de l'escalade en fonction des profils du public

Compétences visées

- ▶ Définir la logique interne et les enjeux éducatifs des APPN ;
- ▶ Identifier les ressources mobilisées par l'apprenant en situation d'apprentissage ;
- ▶ Concevoir des séquences d'apprentissage dans le milieu adapté ;
- ▶ Connaître les obligations législatives et réglementaires de l'encadrement des APPN ;
- ▶ Connaître l'activité escalade dans ces différentes composantes (culturelles, sociales, éducatives, sécuritaires, sensorimotrices, émotionnelles)

Prérequis

- ▶ Justifier d'une expérience préalable d'encadrement auprès de publics à besoins éducatifs particuliers, de diplômes de niveau III ou équivalent



Intervenants

- ▶ Enseignants-chercheurs de l'université Paris Nanterre, professionnels du secteur

Modalités de validation

- ▶ Cas pratiques

Certification

- ▶ Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de compétences

Parcours de formation

Cette formation fait partie du parcours STAPS-APAS et est associée aux formations courtes suivantes :

- ▶ Connaissance et adaptation d'APAS I – Jeux d'opposition et de coopération
- ▶ Connaissance et adaptation d'APAS III – Pratiques athlétiques

Modalités pédagogiques

- ▶ Formation en présentiel ;
- ▶ Formation illustrée de nombreux cas pratiques et exercices pour accélérer l'apprentissage des concepts étudiés et améliorer leur opérationnalité.

Le point fort de la formation

- ▶ Formation conçue en cohérence avec les besoins identifiés sur le marché du travail

Programme

- ▶ La formation s'intéressera aux outils d'organisation, d'encadrement et de gestion de site et de pratique pour les personnes à besoins éducatifs spécifiques. Un focus sera fait sur l'acquisition de connaissances permettant de développer des compétences sécuritaires, afin d'encadrer la pratique des personnes en situation de handicap évoluant dans un environnement instable. Cette formation contribuera également à développer une réflexion sur les adaptations dans l'activité escalade pour les personnes en situation de handicap afin de poursuivre des objectifs éducatifs, rééducatifs, sociaux et de développement personnel.

« *Se former tout au long de la vie* »

Lieu

Université Paris Nanterre
Bâtiment de la Formation Continue
200 avenue de la République
92001 Nanterre cedex

Cette formation fait partie de la gamme « Formations courtes » développée en commun par l'université Paris Nanterre, l'université Paris 8 et le Cnam Île-de-France. Elle est soutenue par le Ministère de l'enseignement supérieur, l'université Paris Lumières et le CESI dans le cadre de l'AMI « Pilotes FTLV 2017 ».



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

